



Par courriel et par la poste : le 18 novembre 2024

Lettre ouverte - Fluoration

Objet : Manque de transparence, absence de processus public et décision unilatérale de la Ville de Montréal d'arrêter la fluoration de l'eau aux usines de traitement des eaux de Pointe-Claire et Dorval

À l'attention de :

Christian Dubé
Ministre de la Santé
ministre@msss.gouv.qc.ca
Christian.Dube.LAPR@assnat.qc.ca

Lionel Carmant
Ministre des Services Sociaux
ministre.responsable@msss.gouv.qc.ca
Lionel.Carmant.TAIL@assnat.qc.ca

Dre Mylène Drouin
Directrice Santé Publique pour la Région de Montréal
Direction Régionale de Santé Publique

mylene.drouin.ccsmtl@ssss.gouv.qc.ca

Chers Ministres Dubé, Carmant et Dre Drouin,

Je vous écris en dernier recours à titre de mairesse de la Ville de Baie-D'Urfé afin d'attirer votre attention sur une situation qui, selon moi, nécessite une intervention urgente de votre part. En tant que représentant des intérêts et du bien-être de nos communautés, je vous prie d'accorder toute l'attention nécessaire à ce dossier.

Depuis plus de 74 ans, nos citoyens ainsi que ceux de Beaconsfield, Kirkland, Pointe-Claire et Dorval boivent une eau fluorée grâce au programme de fluoration de l'eau potable du Gouvernement du Québec. Lors des processus de fusion/défusions de Montréal, des ententes avaient été établis, recevant une recommandation favorable de la Commission de l'eau et de l'environnement de Montréal, puis votées par l'Agglomération pour assurer le maintien de ce service avec le transfert des usines de traitement des eaux de Pointe-Claire et Dorval à Montréal.



À l'été 2024, Baie-D'Urfé a sollicité une rencontre avec la directrice du Service de l'eau de Montréal en demandant la présence de représentants de la DRSP de Montréal afin de répondre à des questions qu'un citoyen avait posé lors d'une séance du conseil de la ville de Baie-D'Urfé concernant un rapport de santé sur l'utilisation du fluor trouvé sur Internet. Notre directeur général a reçu une réponse favorable de la directrice du Service de l'eau de Montréal, mais les communications se sont interrompues sans explication.

À l'automne 2024, les maires des municipalités mentionnées ci-dessus ont été invités à une réunion dirigée par Maja Vodanovic, responsable de l'eau au comité exécutif de l'agglomération de Montréal. Nous avons reçu une courte présentation PowerPoint de 10 pages sur le sujet, faite par le Service de l'eau de Montréal, sans consultation préalable ni participation des municipalités concernées.

Nous avons appris, à notre plus grand étonnement, que l'analyse avait débuté en 2020, qu'aucune ville bénéficiant de l'eau fluorée n'y a participé, qu'aucune consultation ni séance d'information ne s'est tenue, et que la fluoration serait arrêtée d'ici la fin de 2024 par la simple volonté de Montréal d'y mettre un terme. Aucun expert en santé publique de la DRSP n'était présent pour répondre aux questions liées à la santé et réitérer l'appui de la DRSP à la fluoration. Les commentaires sur l'effet du fluor sur la santé qui ont été formulés par Mme Vodanovic lors de cette rencontre étaient pour le moins anecdotiques alors que Mme Vodanovic n'est certes pas une experte en santé. Ses propos contredisent les positions du MSSS, de la DRSP de Montréal et de l'Institut National de Santé Publique du Québec (INSPQ). La présentation était insuffisante à plusieurs égards, notamment en termes de transparence, et de nombreuses questions restent sans réponse.

Pour être clair, aucune de nos municipalités desservies n'a demandé la fin de la fluoration. Ce service est en place depuis plus de 74 ans, et pourtant, la présentation n'a pas inclus l'option de maintenir le statu quo. Je trouve extrêmement préoccupant que le processus amorcé par Montréal au cours des quatre dernières années repose sur une seule pétition déposée en 2020 par un résident de l'une de nos municipalités. En 2021, la DRSP Montréal a confirmé à Montréal qu'aucune intervention n'était nécessaire sur la base de cette pétition et a demandé la position du MSSS du Québec. Malgré cela, Montréal a poursuivi le processus, en demandant des opinions légales et en formant des groupes de travail internes. À aucun moment nos municipalités n'ont été incluses dans ce processus.



On croirait à l'influence des États-Unis et à la volonté du président de mettre un terme à la fluoration de façon totalement unilatérale et je crains que ce mode de prise de décision ne commence à influencer nos gouvernements locaux. La démocratie, la transparence et la consultation sont des piliers fondamentaux, et dans ce cas précis, affirmer que ces principes ont été négligés serait un euphémisme.

Le comité exécutif de Montréal, représenté par Mme Vodanovic, a publiquement parlé d'une analyse approfondie. Cependant, la réalité est que nos municipalités n'ont pas eu l'opportunité de participer à ce processus ni de consulter la soi-disant analyse approfondie. J'ai par ailleurs reçu des informations d'un ancien expert de l'INSPQ sur ce sujet qui remettent en question plusieurs des déclarations publiques faites par Montréal.

En raison de ce manque de transparence et d'un processus public inadéquat de la part de Montréal, j'ai tenté de contacter la DRSP Montréal par l'intermédiaire du CIUSSS de l'Ouest-de-l'Île-de-Montréal sans succès. J'ai également contacter le bureau de mon député provincial pour obtenir des informations sur les ententes de soutien financier disponibles pour les municipalités et celle existant entre le MSSS et Montréal pour la fluoration de l'eau, sans succès.

Le processus public et la transparence, en particulier lorsqu'il s'agit de questions de santé, sont d'une importance capitale pour la société et les citoyens. Cette approche à huis clos est inacceptable. Elle crée un précédent pour les processus décisionnels futurs et engendre de la méfiance publique. De plus, le manque de communication des autorités de santé pour présenter des faits, démystifier les idées reçues et répondre aux nombreuses demandes des médias sur ce sujet entraîne des malentendus et alimente des théories du complot qui circulent parmi la population.

C'est un exemple flagrant de ce qu'il ne faut pas faire pour gagner la confiance du public. Je suis profondément préoccupée par la possibilité que nos gouvernements empruntent cette voie en ignorant la démocratie, la transparence et en excluant les parties prenantes actuelles du processus. Des résolutions ont été adoptées à Baie-D'Urfé, Beaconsfield, Pointe-Claire, Kirkland, et elles figurent à l'ordre du jour de la prochaine réunion publique de Dorval pour exprimer leur opposition à ce processus. D'autres municipalités ont également adopté ou sont en train d'adopter des résolutions similaires.



Mes demandes :

Étant donné le manque évident de processus public et de transparence, et compte tenu des informations que j'ai reçues d'un ancien expert principal de l'INSPQ (2004-2014) ainsi que des informations disponibles sur les sites du MSSS, de la DRSP Montréal et de l'INSPQ concernant la fluoration, qui contraste avec les affirmations de Montréal, je vous demande :

- D'exiger que Montréal maintienne le statu quo en matière de fluoration dans ces deux usines jusqu'à ce qu'un processus public transparent soit mis en place, incluant la participation des municipalités actuellement desservies.
- Que Montréal inclue dans son processus l'option de maintenir le statu quo.
- Que Montréal intègre dans son processus les aspects sociaux, sanitaires et environnementaux.
- Que Montréal partage avec les parties prenantes les détails de l'analyse approfondie, comme mentionné lors d'une réunion publique de l'agglomération par Mme Vodanovic.
- Que le Ministre de la Santé et des Services Sociaux partage l'entente en vigueur entre le MSSS et Montréal avec les municipalités actuellement desservies par ces ententes. « Le ministre de la Santé et des Services Sociaux s'engage à payer aux municipalités l'ensemble des dépenses liées à la fluoration » (<https://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/fichiers/2012/12-231-01F.pdf>).
- Que le processus inclue l'accès à des experts en santé et la participation du Ministre de la Santé et des Services Sociaux, de la DRSP Montréal et de tous les experts en santé associés à ce sujet, y compris l'INSPQ, pour les municipalités desservies.
- Que Montréal partage toutes les informations concernant l'état actuel des équipements utilisés pour les opérations de fluoration dans ces usines, ainsi que les investissements effectués à ce jour dans ces équipements.
- Que le Ministre de la Santé et des Services Sociaux et la DRSP Montréal publient des communiqués de presse pour informer le public de leurs positions concernant la fluoration.
« Les intervenants de la santé publique ont la responsabilité d'informer la population des bénéfices de la fluoration de l'eau pour la santé, de ses risques potentiels et des mesures prises pour les minimiser. Une communication claire et transparente est un facteur de succès important. » (<https://www.inspq.qc.ca/sites/default/files/publications/638-fluorationeau.pdf>).



Pourquoi est-ce important ?

Le processus n'est pas seulement important pour moi comme élue, mais également pour de nombreuses autres personnes au sein de notre communauté qui n'ont peut-être pas les moyens ou l'occasion de se faire entendre. Traiter cette question de manière ouverte et transparente ne devrait pas être mis en cause et reste crucial aux yeux des citoyens.

Il est impératif que nous collaborions pour garantir que la transparence continue de prévaloir et que le bien-être de tous les résidents soit pris en compte.

Dans un souci de transparence, cette lettre sera partagée avec les médias, compte tenu de la décision de l'Agglomération de Montréal d'aller de l'avant lors de la prochaine réunion publique jeudi, le 21 novembre, 2024.

Je vous remercie de l'attention que vous porterez à cette question et de votre engagement continu envers nos communautés.

Je serais reconnaissante de pouvoir discuter davantage de ce sujet avec vous et de connaître votre position quant à la suite des choses. N'hésitez pas à me contacter à l'adresse suivante : hektvedt@baie-durfe.qc.ca pour organiser une rencontre ou me faire parvenir toute correspondance.

Je vous remercie pour votre temps et votre considération. Je demeure dans l'attente d'une réponse de votre part et souhaite que vous puissiez intervenir dans le dossier rapidement.

Sincèrement,

Heidi Ektvedt

Mairesse de Baie-D'Urfé